

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N° 2 Finances-Budget 2021

FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2021

Le cadre budgétaire

Le budget 2021 est un budget de consolidation qui intègre les travaux actuels relatifs au projet d'école compte tenu des préconisations formulées le 24 juillet 2020 par le Ministère de la Culture concernant l'accréditation de l'ESAA au conférant grade licence et master.

Un contexte de renouvellement d'accréditation :

Dans le cadre de l'évaluation faite par le HCERES, il a été demandé à l'ESAA de réinterroger le projet d'établissement proposé notamment en s'appuyant sur une démarche collégiale au sein de l'équipe enseignante. Pour ce faire, les enseignants de l'ESAA ont proposé à la Direction une démarche collaborative en interne le 25 septembre 2020 devant les autorités de tutelle réunies. Cette démarche a été validée de principe par tous. Monsieur Muller, professeur d'enseignement artistique a été proposé pour piloter une démarche de travail collaborative pour une durée de 3 mois dans le cadre d'une mission spécifique confiée par l'autorité territoriale.

Les nouvelles actions découlant de ce projet d'école adapté feront l'objet de financements éventuels par le biais de l'affectation de l'excédent 2020 dans le cadre du budget supplémentaire.

Compte tenu des contraintes financières et des enjeux économiques du monde de l'art, il est proposé de consolider le budget et de présenter un budget identique à 2020. Ce budget intègre des redéploiements internes liés à l'offre de formation 2020-2021.

Un cycle scolaire qui intègre la mise en place de plateformes pour la mention création

Dans le cadre du cycle scolaire 2020-2021 sont notamment mises en place deux nouvelles plateformes : l'ARC objets et dispositifs et plateforme actions-situation.

Présentation de la Plateforme Parole//Action//Situation

Niveau : L3 M1 M2 CI (lieu Plateau Champfleury)

La plate-forme PAROLE ACTION SITUATION s'inscrit dans une continuité de l'engagement de l'ESAA dans les domaines de la performance et des arts de la scène. C'est aussi une proposition pédagogique interdisciplinaire et un espace de recherche nouveau créant une situation d'émulation entre les sciences humaines, les pratiques plastiques et la conservation-restauration. A travers un séminaire, des ateliers (journées d'études et d'expérimentation) et des projets, il s'agit d'ouvrir un espace commun (un plateau) où les pratiques performatives permettent d'articuler concrètement

réflexion, expérience et travail de terrain. Les dimensions du dire et de l'acte, de l'articulation entre la théorie et la pratique sont directement au cœur de cette plate-forme. Elle permet aux étudiants d'ouvrir leur propre démarche à une situation de recherche incarnée et située telle qu'elle peut spécifiquement prendre forme dans une Ecole Supérieure d'art. Questionnant le fait plastique à partir de l'acte, du geste, du mouvement et de l'ensemble des données hétérogènes permettant, selon la terminologie situationniste, de « créer une situation », cette plate-forme envisage avant tout la recherche comme une aventure.

Enseignants référents: Nicolas Gruppo (cinéma, performance), Cyril Jarton (philosophie, performance), Mylène Malberti (photographie, action, documentation), Philippe Montchaud (technique du son et de la lumière), Bernard Müller (anthropologie, création de situations).

Enseignants associés (autour d'un apport ou projet spécifique) : Hervé Giocanti, Zoé Renaudi (conservation-restauration d'expositions, d'objets et performances Fluxus), Véronique Mori (documenter la performance, la vidéo dans l'espace scénique).

Objectifs pédagogiques

Inscription de la démarche personnelle dans une situation de recherche

Méthodologie associant apports théoriques et expérimentation concrète.

Maîtrise des différentes dimensions d'un lieu de performance : écriture de plateau, son, lumière, scénographie.

Travail du corps et de la voix.

Mise en place de situations et de projets

Documentation.

Organisation

- Séminaire Parole Action situation L3 M1 M2

4 entrées : Nicolas Gruppo – Débats et conversations - Cyril Jarton - Anatomie de la performance - Mylène Malberti - la photographie-action – Bernard Müller - anthropologie en situation.

- 1 à 2 journées d'études et d'expérimentations mettant en pratique les pistes ouvertes dans le séminaire. Le vendredi après-midi est consacré à restitution des travaux.

Chaque session d'étude et d'expérimentation fait l'objet d'une restitution (exposition des documents et réalisations) et d'une évaluation des différentes propositions. Les crédits sont obtenus par la moyenne des différentes restitutions.

La plate-forme développe des axes de recherche et va réactiver le partenariat avec le College of Fine Art and design of Shenyang Normal University.

Ce partenariat avait été initié par Cyril Jarton, enseignant et Xiaoxin Gui, étudiant à l'ESAA. Cet axe de recherche est l'enseignement de la performance à travers les éclairages apportés des deux cultures, française et chinoise. L'ESAA avait pour cela réalisé des conférences et un workshop à Shenyang (Chine du nord) en 2017. Puis, une délégation a été reçue à Avignon en 2018. Cette recherche a été poursuivie à travers le DSRA de Xiaoxin Gui, soutenu octobre dernier.

Dans ce cadre, l'ESAA pose un cadre et des éléments généraux permettant au public chinois de situer cette pratique de la performance sur le plan historique et théorique.

L'ESAA a également présenté et expérimenté une méthode d'enseignement de la performance prenant comme base la sémiotique de Charles Sanders Peirce, capable de diversifier les registres de la communication et de favoriser les échanges interculturels. En développant des propositions corporelles explorant les catégories du symbole (signe codifié) de l'icône (signe imitatif) et de l'indice (trace), cette approche permet de prendre en compte l'ensemble des modes de production du sens qui peuvent s'exprimer par le geste, le mouvement, la voix ou toute autre forme de présence ou d'action.

Il s'agit de mettre en évidence la manière dont cette « gymnastique du signe » amène le performeur à développer un rapport au monde plus « ouvert » capable d'engager un échange avec l'humain sous ses différentes formes, mais aussi avec le non humain : espèces animales et végétales, éléments et minéraux. La performance engage une relation où l'artiste cherche à se mettre en rapport avec toutes les sortes d'existants qui habitent et façonnent son environnement.

Présentation de l'atelier de recherche et de création (ARC) Objets et dispositifs

Enseignants Jean Laube, Alain Léonési, Sylvie Nayral avec la contribution d'invités.

Semestres : 5,6,7,8,9 = étudiants de L3, M1 et M2 CI

Forme : Ateliers, visites, rencontres, workshops

ECTS : Validations variables selon les modules

Présentation

L'ARC « Objets et Dispositifs » (Atelier de Recherche et de Création) propose un programme de travail et recherche aux étudiants pour accompagner la ressaisie critique de leurs expérimentations et leur contextualisation.

Les étudiants s'engagent à participer au chantier proposé par les enseignants, et acceptent de s'ouvrir aux propositions de travail sans à priori : celles-ci doivent les mobiliser sur les enjeux qui semblent aujourd'hui traverser, dans le champ de l'art, ceux particuliers aux pratiques produisant des objets tangibles « autonomes » : on pourra parler de dessin, peinture, sculpture, de photographie ou de même de vidéo, soit d'objets par tradition attachés à l'exposition, aux lieux de la galerie ou du musée, avec toutes les variations et extrapolations permises quant à leur production comme leur mode de mise en circulation, et leurs frottements avec d'autres disciplines.

On considérera les lieux de rencontre avec le « regardeur » (étendus à celui l'atelier), et ce qu'engage la perspective d'une présentation à un public, spécialisé ou non.

L'ARC portera donc son attention sur les objets tangibles et leur mode d'existence dans l'espace, de l'atelier vers l'extérieur, du moment de la conception et production à celui de l'exposition, ou encore de la projection vers la réalisation, et retours.

Au travers d'un programme structuré en modules d'enseignement, les étudiants travailleront à qualifier les modes de passage de l'atelier au domaine public, et les modalités plastiques, pratiques, esthétiques et politiques de ces passages. Leur travail sera convoqué, et celui d'autres artistes choisis pour mobiliser leur attention.

Les modules de l'Arc :

- Atelier « Décalages, Accrochages etc. »

Diverses propositions visent à expérimenter la mobilité des réalisations dans le travail lui-même (reprises, variations, répliques, décalages ...) et celle de sa mise en espace (pratique de l'accrochage, « écriture de l'exposition »), pour tous ou pour des groupes plus resserrés.

- Invités : au fil de l'an, et des ans, la rencontre de personnalités invitées construit un réseau de références et permet d'entendre et d'interroger depuis la variabilité des expériences et lieux d'inscription l'étendue et la complexité des questions abordées.

- Les lieux et les œuvres (reproduites, visitées sur site) offrent un autre registre auquel se confronter pour relier et situer les recherches.

- Bureau des écriture / Arc Objets/Dispositifs 2020/21 : conduit avec les étudiants de L3 CI cette année, cet atelier composera un mémoire collectif des événements et un peu plus du travail de l'année. Il s'agira de produire une édition à plusieurs mains pour rendre compte des rencontres, à l'intérieur comme à l'extérieur, mais aussi relever les questions traitées dans les ateliers.

- Workshops : plusieurs workshops sont envisagés pour reprendre et prolonger le travail de recherche avec des enseignants de l'ARC ou artistes et personnalités invités :

* Dessin tout terrain / Raphaëlle Paupert-Borne/ Sylvie Nayral (dans le cadre des workshops Ecoles du sud)

* Paris-Galleries / Sylvie Nayral / Jean Laube

Sous réserve des conditions sanitaires nationales, des temps forts rythmeront l'année scolaire à venir :

Ces propositions feront l'objet d'échanges en Conseil scientifique et pédagogique.

L'organisation de journées autour des femmes artistes (2020 – 2021)

Artistes associés : Laure Adler, Kapwani Kiwanga. Madame Kiwanga serait invitée à concevoir et assurer une semaine de Workshop interinstitutionnelle programmé pour le workshop (session 3).

Les Journées internationales sur la Couleur en partenariat avec le Centre Français de la Couleur ont été reportées au printemps 2021.

Printemps 2021 (date à confirmer).

Patrick Callet et Laurence Tardy

Publication d'actes et contributions.

Colloque International sur la pédagogie de la Conservation-restauration. Conférence des formations publiques en conservation-restauration

Date à confirmer entre avril et juin

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institut national du patrimoine, Ecole supérieure d'art et de design TALM-Tours et Ecole supérieure d'art d'Avignon

Organisation, publication

Séminaire transversal de recherche (tous les mois) pour les masters de deux mentions

invité/intervenant. 8 séances en 2021

Organisation et rémunération des intervenants pour les 5 séminaires du 2021.

Une formation continue dans un contexte national pandémique et de période de confinement et de déconfinement

De nouveau cette année, l'école est fortement impactée par les décisions gouvernementales liées au contexte de pandémie Covid 19.

Depuis septembre 2020, l'école maintient grâce à sa communauté enseignante très mobilisée une continuité de service et d'enseignement auprès des étudiants. Ce travail nécessite des engagements financiers de l'ESAA en termes de matériels (informatique, salle de vidéoconférence à créer, etc.) mais aussi d'acquisitions (masques, gel, bornes hydroalcooliques, etc.) et de prestations de service (gardiennage et ménage). A budget constant, ces charges sont financées par redéploiement contraint de budget dédié normalement à la scolarité et aux projets de l'école.

L'activité en chiffres

Le budget est construit autour d'un développement du public au sein de l'école :

	Cycle scolaire 2018 2019	Cycle scolaire 2019-2020	Objectifs pour le cycle scolaire 2020- 2021	% d'évolution entre les deux derniers cycles
Enseignement supérieur	103	106	125	+18%
Education artistique et culturelle Ateliers libres	80	168	220	+ 31%

Le développement des ateliers libres ne pourra être rendu effectif qu'après avoir trouvé des locaux mis à disposition de l'école pour cette activité. Des recherches plurielles sont actuellement en cours : projet tri postal, création d'un hub artistique par le biais notamment de containers aménagés, etc.

Il faut noter que l'ESAA s'inscrit dans le dispositif du pass culture depuis 2020 pour les ateliers de pratiques amateurs. Ce dispositif permet à des jeunes de financer leur inscription aux ateliers libres grâce à une aide financière de 500€ allouée l'année de leurs 18 ans.

Le budget de l'Ecole d'Art

82% du budget de fonctionnement concerne les charges de personnel. Elles tiennent compte de la masse salariale (GVT notamment) et intègrent bien-sûr les évolutions règlementaires des taux de charges (CNRACL, etc.).

Les charges de fonctionnement sont maintenues pour la plupart des dépenses. Certaines dépenses (honoraires notamment) connaissent une légère augmentation explicitée par la mise en place notamment des pôles, par la mise en place d'ateliers pour la mention conservation-restauration et d'un séminaire mensuel pour tous les élèves de l'ESAA.

Le budget d'investissement reste stable compte tenu de ressources actuelles faibles. Il sera proposé au CA 2020 d'affecter une partie de l'excédent 2020 en solde d'exécution positif reporté à la section d'investissement (compte 001).

Les dépenses de fonctionnement se répartissent entre la formation dédiée à l'enseignement supérieur (91%) et celle délivrée par les ateliers de pratique amateurs (9%).

La mise en place de la comptabilité analytique dans le logiciel comptable en juin 2020 permettra de constater au compte administratif les dépenses réelles des ateliers libres :

	Budget des ateliers libres (en €) CHARGES	
Salaires + Charges		160 000
communication et impression		1600
Matériel (base commande 2020-2021)		4 000
frais structurels annuels (locaux,et énergie et fluides, assurances, etc.)		10 000
TOTAL		175 600

Le projet de budget primitif 2021 s'élève à 1 826 206€ en fonctionnement soit un montant identique à 2020.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1 – Les recettes :

Les recettes sont évaluées à 1.826 206€ et restent identiques à 2020.

Les recettes de fonctionnement prévisionnelles se répartissent comme suit :

compte	nature	CA 2020 réalisé au 9/11 recettes ESAA	BP 2021 recettes ESAA	observations
6419	Remboursements divers	0,00 €	2 000,00 €	
7067	redevances et droits des services périscolaires	A constater	74 250,00 €	Base 300€ X 225 étudiants + 30€ X 225 étudiants
7062	redevances des services à caractère culturel	A constater	47 000 €	Base 2019
7083	Locations diverses	1 000€	1 000€	
7388	autres taxes diverses	453,93 €	3 043 €	Taxe apprentissage
7472	subvention DRAC	190 000 €	190 000 €	Subvention de fonctionnement 188 000€ + 2 000€ + demandes de subvention à venir dans le cadre des projets de l'Ecole. A noter que l'ESAA portera la demande de subvention de l'Ecole(s) du Sud (21 000€ obtenus)
7477	budget communautaire et fonds structurels	0 €	0 €	Erasmus (en attente de l'accréditation)
74741	subvention Ville AVIGNON	1 498 912,00 €	1 498 912,00 €	
75	autres produits de gestion courante	2.02 €	1,00 €	
	TOTAL	1 690 367 €	1 826 206,00 €	

L'ESAA s'est par ailleurs engagée dans la recherche de subvention auprès du Ministère de la Culture (pour l'éducation artistique et culturelle, pour le fonctionnement de la bibliothèque et bientôt au titre de la recherche).

L'ESAA a aussi sollicité le CROUS pour le reversement de la CVEC (contribution de la vie étudiante et de campus) au titre de l'année 2020 (4 058.29€ compte 74) et le refera en 2021. La recette sera constatée en juillet 2021.

2 – Les dépenses :

Les dépenses du budget sont évaluées à **1 826 206€**, dont 1 799 839€ de dépenses réelles (le reste étant constitué de dépenses d'ordre qui constituent la capacité d'autofinancement).

La présentation par chapitres s'établit ainsi :

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 307 900€

Ce poste, constitué par les charges de fonctionnement des services est estimé à 307 900€ pour 2021 (soit + 23 900€/2020 financés uniquement par redéploiement interne).

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

-comptes 6226 : BP 2021 estimé à 105 100€ pour 2021. Ces honoraires permettent de financer les honoraires des ateliers d'enseignement supérieur et des ateliers libres. Il permet aussi de financer les honoraires des intervenants dans le cadre des évènements et de la vie des deux pôles.

-compte 611 et comptes 62 : frais de gardiennage et d'entretien.

-compte 6161 : assurances (BP 2021 estimé à 19 000€ identiques au BP 2020) avec deux contrats (Gras Savoy pour les œuvres et Allianz pour les autres couvertures de risque. Une étude sera faite en 2020 sur les dépenses d'assurance.

Certains comptes devront être réabondés lors du BS (fluides, contrats d'entretien, maintenance).

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés : 1 482 718€ pour 2021

Ce chapitre est en baisse par rapport à l'exercice précédent soit -19 471€ soit une -1.3%/ BP 2020.

29 postes sont budgétés dans le cadre du BP 2021 (+ 1 poste en disponibilité).

	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	TOTAL
Nombre	19	10	29
E.T.P (équivalent temps plein)	18.8	9.1	27.9

2 départs à la retraite sont prévus à l'été 2021 pour 2 enseignants (1 poste de PEA hors classe et 1 poste d'AEA). Il conviendra de pourvoir les postes pour assurer la rentrée 2021.

Les charges de personnel intègrent aussi les ARE (allocations de retour à l'emploi) de Madame Truphème, ex-salariée de l'ESAA (29 000€ sur 2 ans). Elles devront contenir l'allocation temporaire d'invalidité de Madame Malbos, actuellement en disponibilité si la commission de réforme du Centre de gestion du Vaucluse émet un avis favorable à sa demande. Il n'est pas encore possible de budgéter le montant de cette indemnité.

Le GVT (glissement vieillesse technicité) est estimé à 15 000€ (chargés). 8 personnels titulaires sont concernés par un changement d'échelon en 2021.

Le chapitre 012 intègre aussi les charges sociales et patronales liées au personnel employé par l'ESAA. Une évolution du taux de cotisation à l'URSAFF sera constatée dès janvier 2021.

Les autres charges diverses (compte 647) s'élèvent à 10 212€ pour 2021 et intègrent :

-les frais liés aux tickets restaurant (valeur faciale de 5€ ; 50% sont pris en charge par l'employeur/ 50% par le salarié) ;

-la cotisation au comité d'action sociale (CNAS) sur une base de 206€ X 27 agents.

Un point sera fait au budget supplémentaire pour abonder en tant que de besoin le compte 647.

Enfin, pour finir, la capacité d'autofinancement, qui s'élève à 26 367€, est ainsi ventilée :

- Dotations aux amortissements des immobilisations 26 367€

Cette dépense couvre l'amortissement des acquisitions réalisées par l'Ecole d'Art.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

1 – les recettes :

Les recettes réelles inscrites au budget atteignent 26 367€ et se répartissent de la façon suivante :

Chapitre 040 – Dotations aux amortissements : 26 367€

L'inscription 2020 correspond à ce que nous devons réellement amortir.

Une demande de subvention a été formulée auprès du Ministère de la culture pour soutenir la politique d'investissement informatique de l'ESAA en 2020.

2 – les dépenses :

Les dépenses réelles de l'exercice s'élèvent à 26 367€.

Chapitre 20 : immobilisations corporelles : 3 000€

Il s'agit de permettre le renouvellement des licences et l'investissement dans de nouveaux logiciels en lien avec l'arrivée d'un nouveau professeur dédié au multimédia et au numérique.

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 23 367€

Les crédits permettront de financer les travaux d'aménagement des salles de cours en priorité et l'acquisition de matériel :

- 5 PC et autre matériel informatique;

- 1 matériel pour la vidéoconférence (devis 5 000€) ;

- Travaux d'aménagement et de réaménagement salles de cours (5 000€)

- mobilier espace étudiant Champfleury et Baigne Pieds (4 000€)
- mobilier bibliothèque (1 000€)
- aménagements divers : 3 367€.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14 modifiée par arrêté interministériel du 21 décembre 2016 ;

Vu les statuts du 18 février 2013 de l'EPCC ;

Vu la délibération du 26 octobre 2020 relative portant sur le rapport d'orientation budgétaire 2020 et débat sur le budget prévisionnel 2021 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré en date du 11 décembre 2020 ;

Vote	
Nombre de participants	18
Nombre de votants	14
Pour	14
Abstention	0
Contre	0

- **ADOpte** le projet de budget primitif 2021 et inscrit en conséquence les montants mentionnés aux différents articles détaillés dans le document ci-annexé.

- **Autorise** l'Administrateur est autorisé à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement au sein du budget de l'ESAA.

Le Président de l'EPCC
Damien MALINAS